



COMMUNIQUE DE PRESSE

Adocia annonce ses résultats annuels 2019

- **Position de trésorerie de près de 44 millions d'euros à fin décembre 2019 comparé à près de 40 millions d'euros à fin décembre 2018**
- **Souscription en 2019 d'un emprunt obligataire d'un montant total de 15 millions d'euros auprès d'IPF Fund II**
- **Chiffre d'affaires de 2,1 millions d'euros liés au partenariat avec Tonghua Dongbao**

Lyon, le 12 mars 2020 - 18h CET - ADOCIA (Euronext Paris : FR0011184241 – ADOC - la « Société ») annonce aujourd'hui ses résultats financiers annuels pour l'année 2019. Les comptes annuels consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration ce jour et seront présentés à l'approbation des actionnaires lors de la prochaine assemblée générale du 28 mai 2020.

« Au cours de l'année 2019, Adocia a réalisé des avancées remarquables sur ses deux produits phares BC Lispro et BC Combo, en collaboration avec notre partenaire chinois Tonghua Dongbao (THDB). THDB prépare le dépôt du dossier de Phase 3 de BC Lispro en Chine pour mi-2020, après avoir réalisé avec succès son industrialisation. En Europe et aux Etats Unis, l'étude de bridging permettant de valider l'insuline lispro de THDB devrait débiter dans les prochains mois. Notre programme de combinaisons Insuline Pramlintide est également très prometteur, avec deux formulations différentes en développement ; nous attendons les prochains résultats cliniques au mois de mars. »
commente Gérard Soula, PDG d'Adocia.

« Cette année a aussi vu la conclusion de la procédure d'arbitrage que nous avons engagée à l'encontre d'Eli Lilly. Avec l'encaissement des dommages et l'obtention du prêt consenti par IPF, Adocia dispose des moyens financiers de réaliser son ambitieux plan de développement pour les 18 prochains mois. Enfin, la signature de nouveaux partenariats est toujours notre priorité et nous sommes heureux d'accueillir chez Adocia Ashley Nagle en tant que Directeur du Business Développement. »

Principaux éléments financiers

Le tableau suivant résume les comptes annuels établis aux normes IFRS pour les exercices se terminant au 31 décembre 2019 et 2018 :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2019 (12 mois)	Exercice 2018 (12 mois)
Chiffre d'affaires	2 143	47 389
Subventions, crédit d'impôt recherche et autres	5 992	6 541
Produits opérationnels	8 134	53 930
Dépenses de recherche et de développement	(23 307)	(25 760)
Frais généraux	(6 848)	(18 463)
Charges opérationnelles	(30 155)	(44 223)
RESULTAT OPERATIONNEL (PERTE)	(22 021)	9 707
RESULTAT FINANCIER NET	455	2 051
Produit (charge) d'impôt	2 963	(4 144)
RESULTAT NET (PERTE)	(18 603)	7 615

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2019 ainsi que des explications détaillées sur l'évolution des comptes sont présentés en annexe.

Les résultats de la Société pour l'année 2019 se caractérisent par :

- **Une perte nette de 18,6 millions d'euros en 2019**, comparée à un résultat net bénéficiaire de 7,6 millions d'euros en 2018, constituée principalement par :
 - Un chiffre d'affaires de 2,1 millions d'euros en 2019 (comparé à 47,4 millions d'euros en 2018 suite à la signature des accords avec Tonghua Dongbao Pharmaceuticals) résultant de la reconnaissance à l'avancement d'une partie du paiement initial lié à ces accords de licence;
 - Des autres produits opérationnels de 6 millions d'euros constitués principalement du crédit d'impôt recherche généré sur les dépenses de l'exercice 2019 ;
 - Des charges opérationnelles de 30,2 millions d'euros en diminution de 14 millions d'euros comparé à l'an dernier. Retraitées des dépenses liées aux procédures juridiques qui ont impacté 2019 et, de manière plus significative, l'exercice 2018, les charges opérationnelles restent à un niveau similaire comparé à 2018 ;
 - Un produit d'impôt de 3 millions d'euros suite à la réclamation effectuée au titre de l'impôt sur les sociétés payés pour l'année 2014 et au traitement fiscal du paiement initial du contrat signé avec Eli Lilly.
- **Une position de trésorerie de 43,7 millions d'euros au 31 décembre 2019**, en hausse de 3,8 millions d'euros comparée à la position au 31 décembre 2018. Cette augmentation résulte du financement obtenu auprès d'IPF Fund II, un fonds géré par IPF Partners, pour un montant total de 15 millions d'euros et par l'encaissement de 14,3 millions de dollars, soit 13 millions d'euros, en provenance d'Eli Lilly dans le cadre du premier volet de la procédure d'arbitrage achevée en septembre 2019.
 - La consommation de trésorerie sur l'année 2019 retraitée de l'impact net des frais juridiques à hauteur de 4,5 millions d'euros liés aux procédures contre Eli Lilly se situe à 26,7 millions d'euros à comparer à 23,1 millions d'euros l'an dernier sur la même période.

- Les dettes financières à fin décembre 2019 s'élèvent à 21,2 millions d'euros (7,1 millions d'euros fin 2018) et sont constituées principalement de l'emprunt obligataire de 15 millions d'euros souscrit auprès d'IPF Fund II et des emprunts bancaires à hauteur de 7 millions d'euros liés au financement de l'acquisition et de la rénovation du bâtiment où sont situés le centre de recherche de la Société et son siège social.

« L'année 2019 a été marquée par le renforcement de notre position de trésorerie, avec notamment l'encaissement de 13 millions d'euros associé à la fin des litiges avec la société Eli Lilly, le remboursement des frais d'avocats à hauteur de 4 millions de dollars de la part des assurances et l'obtention du financement auprès d'IPF Fund II pour 15 millions d'euros. » commente Valérie Danaguezian, Directrice Financière d'Adocia. « Début janvier 2020, avec 43,7 millions d'euros de trésorerie, nous poursuivons le développement soutenu de la Société tout en maintenant une gestion rigoureuse des dépenses. »

Faits marquants de l'année 2019 et perspectives 2020

En 2019, Adocia a poursuivi avec son partenaire chinois Tonghua Dongbao (THDB) **les activités de développement des deux produits licenciés**, BioChaperone Lispro et BioChaperone Combo, pour permettre les prochaines entrées en Phase 3 de ces deux produits en Chine.

La Société a également **poursuivi le développement de ses autres projets** développés sur fonds propres, notamment M1 PRAM (ADO09), une combinaison de deux hormones complémentaires et synergiques : le pramlintide (analogue d'amyline) et l'insuline prandiale . M1 PRAM (ADO09) vise à améliorer le contrôle glycémique postprandial et les effets à long terme pour les personnes requérant un traitement par insuline prandiale.

En avril 2019, Adocia a annoncé les premiers résultats cliniques positifs pour M1 PRAM (ADO09) obtenus dans une étude chez des personnes avec un diabète de type 1. Lors de cette étude, le traitement a significativement réduit de 85% les excursions glycémiques pendant les deux premières heures après le repas, comparé au traitement avec Humalog® (insuline lispro, $p < 0,0001$) et a conduit à un contrôle glycémique postprandial similaire à celui des injections séparées d'Umluline® (insuline humaine) et Symlin® (pramlintide).

Dans la foulée de ces résultats cliniques très encourageants, la Société a initié en juin 2019 une nouvelle étude clinique de Phase 1b afin d'évaluer la sécurité et l'efficacité de M1 PRAM (ADO09) sur des sujets avec un diabète de type 1 pendant une période de 24 jours de traitement. Les résultats de cette étude sont attendus en mars 2020.

D'un point de vue financier, la Société a obtenu, le 11 octobre 2019, une ligne de financement obligataire auprès d'IPF Fund II pour financer sa croissance.

Cette ligne de financement porte sur l'émission, en deux tranches égales, d'un nombre total de 15 millions d'obligations, à chacune desquelles est attaché un bon de souscription d'actions (BSA), pour un montant maximum d'emprunt obligataire en principal de 15 millions d'euros. La première tranche (Tranche A), d'un montant de 7,5 millions d'euros, a été souscrite le 11 octobre 2019, à la signature du contrat. La seconde tranche (Tranche B) a été souscrite le 10 décembre 2019.

Sur le plan de l'organisation, Adocia a annoncé le départ du Dr Rémi Soula, Directeur du Business Développement et des Affaires Juridiques en date du 18 octobre 2019. Co-fondateur d'Adocia avec Gérard

et Olivier, Rémi Soula a contribué durant ces 14 années au développement de la société avec talent et énergie et a souhaité poursuivre d'autres objectifs professionnels.

Enfin, sur le plan juridique, l'année 2019 a été marquée par la conclusion des procédures juridiques engagées à l'encontre d'Eli Lilly & Company à partir d'octobre 2017.

En août 2019, le Tribunal de l'Association Américaine d'Arbitrage a rejeté les demandes supplémentaires soumises par Adocia, évaluées à environ 1,3 milliard de dollars, pour l'appropriation et l'utilisation abusive par Eli Lilly d'informations confidentielles et de découvertes appartenant à Adocia, ainsi qu'au titre de la violation par Eli Lilly de plusieurs accords de collaboration et de confidentialité. Les contre-demands de Eli Lilly, qui s'élevaient à 188 millions de dollars, ont également été rejetées par le Tribunal. Le 30 septembre 2019, Adocia a annoncé avoir reçu le paiement de 14,3 millions de dollars d'Eli Lilly correspondant aux 11,6 millions de dollars de dommages, majorés des intérêts qui avaient été accordés à Adocia en août 2018 par le Tribunal, au titre d'un paiement d'étape contractuel contesté par Eli Lilly.

En septembre 2019, Adocia et Eli Lilly ont décidé d'un commun accord d'engager une procédure de jugement par consentement pour conclure la procédure civile initiée par Eli Lilly auprès de la Cour du Southern District of Indiana en octobre 2018. Le jugement par consentement a été enregistré par cette même Cour le 6 octobre 2019, chaque partie supportant ses propres frais juridiques et coûts, sans autre conséquence financière.

Les procédures d'arbitrage ainsi que l'action civile auprès de la Cour du Southern District of Indiana sont désormais terminées.

A propos d'Adocia

Adocia est une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de formulations innovantes de protéines et de peptides thérapeutiques pour le traitement du diabète et d'autres maladies métaboliques. Dans le domaine du diabète, le portefeuille de produits injectables d'Adocia est l'un des plus larges et des plus différenciés de l'industrie. Il comprend cinq produits en phase clinique. Adocia entend étendre son portefeuille à d'autres maladies métaboliques et à certaines de leurs comorbidités.

La plateforme technologique brevetée BioChaperone® vise à améliorer l'efficacité et/ou la sécurité des protéines thérapeutiques tout en facilitant leur utilisation par les patients. Adocia adapte BioChaperone à chaque protéine pour une application donnée. Le pipeline clinique d'Adocia comprend quatre formulations innovantes d'insuline pour le traitement du diabète : deux formulations ultra-rapides d'insuline analogue lispro (BioChaperone Lispro U100 et U200), une combinaison d'insuline lente glargine et de l'insuline à action rapide lispro (BioChaperone Combo) et une combinaison d'insuline prandiale avec du pramlintide, analogue de l'amyline (M1 PRAM - ADO09). Il inclut également une formulation aqueuse de glucagon humain (BioChaperone Glucagon) pour le traitement de l'hypoglycémie. Le pipeline préclinique d'Adocia comprend une combinaison d'insuline glargine avec des agonistes du récepteur au GLP- 1 (BioChaperone® Glargine GLP-1) pour le traitement du diabète puis une combinaison prête à l'emploi de glucagon et d'un agoniste du récepteur au GLP-1 (BioChaperone Glucagon GLP-1) pour le traitement de l'obésité. Adocia explore également en préclinique le potentiel de la combinaison M1 PRAM pour le traitement de personnes diabétiques de type 2 souffrant de comorbidités neurologiques, notamment la maladie d'Alzheimer.

En 2018, Adocia et le leader chinois de l'insuline Tonghua Dongbao ont conclu une alliance stratégique. En avril 2018, Adocia a accordé à Tonghua Dongbao deux licences pour le développement et la commercialisation de BioChaperone Lispro et de BioChaperone Combo en Chine et dans d'autres territoires d'Asie et du Moyen

Orient. Les licences incluait un paiement initial de 50 millions de dollars, des paiements d'étape de développement pouvant atteindre 85 millions de dollars et des redevances à deux chiffres sur les ventes. En juin 2018, Tonghua Dongbao a convenu de produire et d'approvisionner Adocia en ingrédients pharmaceutiques insuline lispro et en insuline glargine dans le monde entier, à l'exception de la Chine, pour soutenir le développement et la commercialisation du portefeuille d'Adocia.

Adocia a pour but de délivrer "Des médicaments innovants pour tous, partout."

Pour en savoir plus sur Adocia, rendez-nous visite sur www.adocia.com



Pour plus d'informations merci de contacter :

Adocia Gérard Soula Président directeur général contactinvestisseurs@adocia.com Tél. : +33 4 72 610 610	Relations média Adocia ALIZE RP adocia@alizerp.com Tél. : + 33 1 44 54 36 61
--	---

Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Adocia et à ses activités. Adocia estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le document de référence d'Adocia déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 avril 2019 et disponible sur le site Internet d'Adocia (www.adocia.com), et notamment aux incertitudes inhérentes à la recherche et développement, aux futures données cliniques et analyses et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Adocia est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Adocia ou qu'Adocia ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'Adocia diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des actions d'Adocia dans un quelconque pays.

ANNEXE : Résultats annuels au 31 décembre 2019 – Normes IFRS

Le tableau ci-dessous résume le compte de résultat de la Société aux normes IFRS pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, avec un comparatif par rapport à l'exercice 2018.

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2019 (12 mois)	Exercice 2018 (12 mois)
Chiffre d'affaires (a)	2 143	47 389
Contrat de recherche et de collaboration	0	0
Revenues des licences	2 143	47 389
Autres Revenus (b)	5 992	6 541
Crédit d'impôt recherche	5 861	6 368
Subventions, financements publics et autres	131	173
Produits opérationnels (a) + (b)	8 134	53 930
Dépenses de recherche et de développement	(23 307)	(25 760)
Frais généraux	(6 848)	(18 463)
Charges opérationnelles	(30 155)	(44 223)
RESULTAT OPERATIONNEL (PERTE)	(22 021)	9 707
RESULTAT FINANCIER NET	455	2 051
Produit (charge) d'impôt	2 963	(4 144)
RESULTAT NET (PERTE)	(18 603)	7 615
Résultat de base par action (€)	(2,7)	1,1
Résultat dilué par action (€)	(2,7)	1,0
RESULTAT NET PART DU GROUPE	(18 603)	7 615

Produits opérationnels

Les produits opérationnels de la Société proviennent des accords de collaboration et de licence ainsi que du financement public des dépenses de recherche. Ils s'élèvent à 8,1 millions d'euros en 2019 contre 53,9 millions d'euros en 2018, selon la répartition suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2019 (12 mois)	Exercice 2018 (12 mois)
Chiffre d'affaires (a)	2 143	47 389
Contrat de recherche et de collaboration	0	0
Revenues des licences	2 143	47 389
Subvention, crédit d'impôt recherche et autres (b)	5 992	6 541
PRODUITS OPERATIONNELS (a) + (b)	8 134	53 930

En 2018, Le chiffre d'affaires de la Société provenait, à hauteur de 37,1 millions d'euros des contrats de concession de licences signés avec Tonghua Dongbao Pharmaceuticals Co. Ltd en avril 2018 pour le développement, la production et la commercialisation de BioChaperone Lispro et BioChaperone Combo en Chine et dans certains territoires.

En 2018, la Société avait également reconnu en chiffre d'affaires 10,3 millions d'euros (11,6 millions de dollars) au titre d'un paiement d'étape contractuel contesté par Lilly et pour lequel Adocia avait obtenu un jugement favorable en août 2018. La Société a encaissé, à ce titre, 14,3 millions de dollars, soit 13 millions d'euros, de la part d'Eli Lilly en septembre 2019. Ce montant inclut des intérêts de retard.

En 2019, la Société constate un chiffre d'affaires de 2,1 millions d'euros correspondant à une partie du paiement initial de 50 millions de dollars (41,1 millions d'euros), reçu en avril 2018 à la signature des deux contrats de concession de licences avec Tonghua Dongbao. Les revenus enregistrés en 2019 concernent des prestations de recherche et développement fournies par Adocia à Tonghua Dongbao et sont reconnus à l'avancement, conformément à IFRS 15, par comparaison entre les coûts engagés par Adocia et le budget total estimé à date sur la durée du contrat.

La part du paiement initial restant à reconnaître en chiffre d'affaires, au 31 décembre 2019, s'élève à 1,9 million d'euros et est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Les autres produits opérationnels sont constitués essentiellement du Crédit d'Impôt Recherche qui s'élève à 5,9 millions d'euros au 31 décembre 2019 comparé à 6,4 millions d'euros au 31 décembre 2018. Cette diminution de 0,6 million d'euros est en ligne avec le montant moindre des dépenses de recherche et développement enregistrées en 2019 et éligibles au Crédit d'Impôt Recherche.

Charges opérationnelles

Le tableau ci-dessous représente les charges opérationnelles par fonction pour les exercices clos au 31 décembre 2018 et 2019 :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2019 (12 mois)	Exercice 2018 (12 mois)
Dépenses de recherche et de développement	(23 307)	(25 760)
Frais généraux	(6 848)	(18 463)
CHARGES OPERATIONNELLES	(30 155)	(44 223)

Les dépenses de recherche et développement comprennent essentiellement les frais de personnel affectés à la recherche et au développement, les coûts de sous-traitance (dont études précliniques et essais cliniques), les coûts de propriété intellectuelle, les achats de matériels (réactifs et autres consommables), de produits pharmaceutiques et autres matières premières. Elles s'élèvent à 23,3 millions d'euros en 2019 contre 25,8 millions d'euros en 2018.

Les activités conduites au cours de l'exercice 2019 ont principalement porté sur le support au partenaire chinois de la Société pour le développement des deux produits licenciés en avril 2018 et au développement du portefeuille de la Société, notamment le développement clinique du projet M1 PRAM (ADO09) avec deux études cliniques conduites sur l'année.

Les frais administratifs et frais généraux comprennent essentiellement les frais de personnel non affectés à la recherche et au développement ainsi que les coûts de prestations de services se rapportant à la gestion et au développement des affaires commerciales de la Société, et de sa filiale aux Etats-Unis. Ils incluent également les dépenses et honoraires relatifs aux procédures d'arbitrages lancées à l'encontre de Eli Lilly, lesquels avaient particulièrement impacté l'exercice 2018. En 2019, ces coûts ont été moindres et ont été compensés

par les remboursements d'assurance, liés à l'absence de gain dans le second volet de l'arbitrage, obtenus en novembre 2019 pour 4 millions de dollars (3,6 millions d'euros).

Les frais généraux se sont élevés à 6,8 millions d'euros en 2019 contre 18,5 millions d'euros en 2018. Cette diminution de 11,7 millions d'euros s'explique par l'évolution des dépenses liées aux procédures juridiques menées contre Eli Lilly, lesquelles se sont achevées en septembre 2019.

Les dépenses de recherche et de développement représentent, en 2019, 75,3% des charges opérationnelles, retraitées des coûts liés aux procédures d'arbitrage lancées à l'encontre de Eli Lilly, contre 76,4% en 2018.

Le tableau ci-dessous analyse les charges opérationnelles par nature de dépense, pour les exercices clos au 31 décembre 2018 et 2019 :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2019 (12 mois)	Exercice 2018 (12 mois)
Achats consommés	(1 706)	(2 188)
Charges de personnel	(13 054)	(13 327)
Paielements en actions	(890)	(1 574)
Charges externes	(13 110)	(25 537)
Impôts et taxes	(235)	(553)
Dotations aux amortissements et provisions	(1 159)	(1 044)
CHARGES OPERATIONNELLES	(30 155)	(44 223)

Les achats consommés de matières, produits et fournitures ont diminué entre 2018 et 2019 pour atteindre 1,7 millions d'euros. Cette baisse de 0,5 million d'euros s'explique essentiellement par des achats importants, en 2018, de matières premières nécessaires à la fabrication de lots cliniques.

Les charges de personnel se sont élevées à 13,1 millions d'euros en 2019 contre 13,3 millions d'euros en 2018. Compte tenu des embauches réalisées au cours de l'exercice 2019, les effectifs moyens sont passés 129,4 Equivalents Temps Plein (ETP) en 2018 à 133,4 ETP en 2019, soit une augmentation de 3%. En 2019, les charges de personnel sont restées à un niveau comparable à celui observé en 2018.

Le poste paiements en action de 0,9 million d'euros en 2019 intègre principalement l'impact des plans mis en place les années précédentes. La diminution de 0,7 million d'euros de ce poste s'explique par l'arrivée à échéance de plusieurs plans de paiements en actions en 2018 ainsi que par la moindre valorisation des plans accordés en 2018 et 2019. En application de la norme IFRS 2, ces charges correspondent à la juste valeur de capitaux attribués aux dirigeants et aux salariés. Ces éléments sont sans impact sur les comptes sociaux ni sur la trésorerie de la Société.

Les charges externes comprennent principalement les coûts des études précliniques, des essais cliniques, les dépenses de sous-traitance, les coûts de propriété intellectuelle, les honoraires et les frais généraux. Ces dépenses s'élèvent à 13,1 millions d'euros pour l'année 2019 et ont diminué de 12,4 millions d'euros par rapport à 2018. Ceci s'explique essentiellement par l'évolution à la baisse des honoraires d'avocats engagés pour les procédures à l'encontre d'Eli Lilly et les remboursements d'assurance obtenus en 2019. Les charges externes retraitées de ces honoraires et remboursements s'élèvent ainsi à 14,1 millions d'euros en 2019, contre 15 millions en 2018.

Les impôts et taxes s'établissent à 0,2 million d'euros sur l'exercice 2019 contre 0,6 million d'euros en 2018.

Les dotations aux amortissements ont augmenté de 0,2 million d'euros par rapport à l'an dernier, pour atteindre 1,2 million d'euros à fin 2019.

Résultat financier net

Le résultat financier net est bénéficiaire de 0,5 million d'euros en 2019, comparé à un bénéfice de 2,1 millions d'euros l'an dernier. Ceci s'explique :

- par la reconnaissance des intérêts, calculés sur le paiement d'étape contractuel d'un montant de 11,6 millions de dollars accordés par le Tribunal Arbitral, d'un montant de 0,8 million d'euros en 2019 contre 1,6 million d'euros en 2018. Eli Lilly a procédé au paiement, d'un montant total de 14,3 millions de dollars, soit 13 millions d'euros, en septembre 2019,
- par l'augmentation de 0,3 million d'euros des intérêts sur emprunts lié à la souscription de l'emprunt obligataire auprès d'IPF Fund II,
- par l'impact, sans conséquence sur la trésorerie de la Société, de 0,2 million d'euros de la réévaluation de la juste valeur des BSA accordés à IPF Fund II, conformément à la norme IAS 32.

La politique de placement de la Société privilégie la liquidité, l'absence de risque en capital ainsi que, dans la mesure du possible, une performance garantie.

Impôts sur les Sociétés

En 2019, la Société a obtenu gain de cause dans sa démarche de réclamation sur l'impôt sur les sociétés relatif à l'année 2014 et au traitement fiscal du paiement initial du contrat signé avec Eli Lilly. Elle a encaissé, en septembre 2019, un total de 3,4 millions d'euros, incluant 0,1 million d'euros d'intérêts moratoires. En conséquence, la Société a annulé sa créance de carry-back d'un montant de 0,3 million d'euros et a reconnu un produit d'impôt de 3 millions d'euros.

Le montant des déficits fiscaux reportables, après imputation du déficit fiscal soumis au taux d'imposition standard relatif à l'exercice 2019, s'élève à 136,4 millions d'euros. Ce report déficitaire n'est pas limité dans le temps. La Société ne pouvant déterminer de façon suffisamment fiable à quel horizon elle pourra résorber son déficit cumulé, elle ne reconnaît pas d'actif d'impôt différé relatif à ce déficit.

Résultat net

La perte nette de l'année 2019 s'élève à 18,6 millions d'euros, comparé à un bénéfice net de 7,6 millions d'euros en 2018. La perte nette par action s'établit ainsi à 2,68 euros, comparé à un résultat net de 1,10 euros par action en 2018.

Analyse du bilan

Actif non courant

Les actifs non courants atteignent 9,7 millions d'euros à fin 2019 contre 9,1 millions d'euros à fin 2018. Les investissements de l'exercice 2019, d'un montant de 2 millions d'euros ont essentiellement porté sur la finalisation des travaux de rénovation de deux plateaux de 450 m² destinés principalement aux activités du département Analyse (pour 1,8 million d'euros en incluant les aménagements extérieurs et le mobilier) ainsi

que l'achat de matériel scientifique et informatique (pour 0,2 million d'euros). Ces investissements sont partiellement compensés par les amortissements de l'année qui s'élèvent à 1,2 million d'euros.

Actifs courants

Les actifs courants s'élèvent à 52,2 millions d'euros au 31 décembre 2019 comparé à 61 millions d'euros au 31 décembre 2018. Ils sont composés des éléments suivants :

- Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est passé de 39,8 millions d'euros au 31 décembre 2018 à 43,7 millions d'euros au 31 décembre 2019. L'amélioration du poste de 3,8 millions d'euros sur l'exercice reflète principalement (i) la souscription d'un emprunt obligataire auprès d'IPF Fund II pour un montant total de 15 millions d'euros, (ii) l'encaissement de 14,3 millions de dollars (13 millions d'euros) en provenance d'Eli Lilly dans le cadre du premier volet de la procédure d'arbitrage achevée en septembre 2019, (iii) un niveau de dépenses similaire à celui de l'an dernier, après retraitement des dépenses liées aux procédures juridiques menées à l'encontre d'Eli Lilly.
- Le poste « autres actifs courants » s'élève au 31 décembre 2019 à 8 millions d'euros et est constitué notamment de la créance liée au crédit d'impôt recherche (CIR), à hauteur de 5,9 millions d'euros. Au 31 décembre 2018, ce poste s'élevait à 21 millions d'euros. La diminution du poste de 13 millions d'euros s'explique principalement par l'encaissement de la créance née de l'issue favorable du premier volet de la procédure d'arbitrage engagée par Adocia à l'encontre d'Eli Lilly, d'un montant de 11,9 millions d'euros à fin 2018, et de la diminution du Crédit d'Impôts Recherche qui s'élevait à 6,4 millions d'euros en 2018.

Passifs courants et non courants

Les passifs sont composés principalement de quatre postes, présentés au bilan selon leur maturité :

- Les postes « dettes fournisseurs » en passif courant d'un montant de 5,3 millions d'euros comparé à 7,5 millions d'euros fin décembre 2018, ce qui reflète l'activité soutenue en fin d'année 2018 et les honoraires engagés à cette période dans le cadre des procédures à l'encontre d'Eli Lilly.
- Le poste « dettes financières » d'un montant total de 21,2 millions d'euros à fin décembre 2019 en hausse de 14,1 millions d'euros par rapport à l'an dernier. Cette hausse provient essentiellement de la souscription, en octobre puis décembre 2019, d'un emprunt obligataire en deux tranches, avec bons de souscriptions attachés, d'un montant total de 15 millions d'euros auprès d'IPF Fund II. La Société a également souscrit un emprunt bancaire pour 1,2 million d'euros dans le cadre de la rénovation de son bâtiment. La partie court terme, présentée en « dettes financières courantes » s'élève à 2,6 millions d'euros au 31 décembre 2019 comparé à 2,2 millions d'euros pour l'exercice précédent.
- Les « provisions à long terme » regroupent principalement les provisions pour indemnités de départ à la retraite qui s'élèvent à 3,1 millions d'euros pour l'exercice 2019 contre 2,8 millions d'euros pour l'exercice 2018.
- Le poste « autres passifs » intègre principalement, à fin 2019, les dettes fiscales et sociales qui s'élèvent à 2,4 millions d'euros, en diminution de 0,3 million d'euros par rapport à l'an dernier en raison de l'absence de provision, à fin 2019, pour la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Au 31 décembre 2019, les autres passifs intègrent également 1,9 million d'euros, contre 4 millions d'euros à fin 2018, de

produits constatés d'avance liés aux contrats signés avec Tonghua Dongbao Pharmaceuticals Co. Ltd en avril 2018.

Flux de trésorerie et financement

Financement par l'emprunt

Au 31 décembre 2019, le montant restant dû au titre des avances reçues de BpiFrance est de 0,5 million d'euros et concerne uniquement l'avance remboursable de 0,8 million d'euros perçue en 2012 pour le développement d'une formulation d'insuline « humaine » à action rapide et l'étude clinique de Phase 2a. En 2015, la Société a fait le constat de fin de programme et a procédé aux remboursements prévus en cas d'échec commercial du programme sur l'année 2017 et sur l'année 2018. Une expertise mandatée par BpiFrance est prévue sur l'année 2020 et devrait permettre de clôturer ce dossier.

Par ailleurs, la Société a recours à d'autres passifs financiers pour financer l'acquisition de matériel de laboratoire. Les obligations futures au titre de ces contrats de crédit-bail sont de 0,4 million d'euros au 31 décembre 2019.

La Société a contracté un premier emprunt bancaire, en 2016, pour financer l'acquisition du bâtiment dans lequel elle est installée depuis sa création ainsi que des parkings attenants, puis un second, en 2019, pour financer des travaux de rénovation. A fin 2019, le capital restant dû relatif à ces emprunts s'élève à 5,5 millions d'euros.

En 2019, la Société a également souscrit un emprunt obligataire, avec des bons de souscription (BSA) rattachés, d'un montant total de 15 millions d'euros auprès d'IPF Fund II, via deux tranches de 7,5 millions d'euros chacune, respectivement les 11 octobre 2019 et 10 décembre 2019.

Fin décembre 2019, la dette financière s'élève à 21,2 millions d'euros, avec une partie à moins d'un an de 2,6 millions d'euros.

Tableau de flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros, comptes consolidés, normes IAS/IFRS</i>	Exercice 2019 (12 mois)	Exercice 2018 (12 mois)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(9 655)	6 313
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(2 054)	(1 034)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	15 529	(216)
Variation de la trésorerie nette	3 820	5 063
Trésorerie et équivalents à l'ouverture	39 841	34 778
Trésorerie et équivalents à la clôture	43 661	39 841

Flux net de trésorerie générés par l'activité

Pour l'exercice 2019, le décaissement net de trésorerie lié aux opérations s'élève à 9,7 millions d'euros comparé à un encaissement net de 6,3 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.

Le flux net de trésorerie intègre en 2019 :

- l'encaissement de 14,3 millions de dollars, soit 13 millions d'euros, en provenance d'Eli Lilly suite à l'issue favorable du premier volet de la procédure d'arbitrage,
- le remboursement d'assurance d'un montant de 4 millions de dollars, soit 3,6 millions d'euros, suite à l'absence de gain dans le second volet de l'arbitrage contre Eli Lilly,
- l'encaissement de 3,4 millions d'euros liés à la réclamation sur l'impôt sur les sociétés relatif à l'année 2014 et au traitement fiscal du paiement initial du contrat signé avec Eli Lilly.

Il intégrait, en 2018, l'encaissement du paiement initial de Tonghua Dongbao Pharmaceuticals Co. Ltd à hauteur de 37,2 millions d'euros (45 millions de dollars), nets de retenue à la source en Chine.

Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement

La consommation de trésorerie liée aux opérations d'investissement s'élève à 2,1 millions d'euros, comparé à 1 million d'euros l'an dernier.

En 2019, la Société a réalisé des travaux de rénovation de deux plateaux de 450 m² destinés principalement aux activités du département Analyse (pour 1,8 million d'euros en incluant les aménagements extérieurs et le mobilier).